

La journaliste, écrivain et juriste Maria Cozma, qui avait enquêté sur les attentats (N° 370), peut-être

# Victime de réminiscences à transcender

Le Code de santé publique de la République française ne permet pas actuellement de soigner les victimes de chocs traumatiques avec dignité : problématique et contribution de l'AFVT<sup>1</sup>

## I. Faire évoluer le Code de santé publique

Les articles L3112-1 et L 3112-3, au premier plan de ce constat, ne font aucun lien entre « troubles mentaux » et choc traumatique, ce qui interdit l'accès des victimes de terrorisme à des soins dignes

### 1.1. Paradigme du changement

« Le temps de guérison ne dépend que de la justesse des solutions », parce que le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) n'est pas une maladie mais l'effet d'un choc traumatique entraînant le dysfonctionnement du traitement de l'information chez ceux qui en sont victimes, et l'arsenal chimique de « l'expérience psychiatrique » n'y peut rien, si ce n'est jeter le bébé avec l'eau du bain ...

### 1.2. Violation des Droits de l'homme

Or, on ne peut dignement pas traiter des victimes de terrorisme comme on traite des malades mentaux — à supposer que pour ces derniers, le traitement chimique soit le plus respectueux de la personne.

### 1.3. Mesure salvatrice

Ainsi, la levée de la mesure de soins psychiatriques décidée pour Maria Cozma, épouse Crocy, le lendemain de son entrée, constituait une mesure de protection dont la communication fut différée plus d'une semaine, ce pourquoi, dans l'ignorance que des dissensions profondes<sup>2</sup> pouvaient toucher même l'hôpital de Cannes, je pus d'autant moins faire valoir que la journaliste était victime d'un choc traumatique, qu'un autre médecin, intervenu le 17 octobre 2018, était bien décidé à n'en rien savoir.

### 1.4. Courriers vains ?

Tandis que je dénonçais cet abus, ce dernier a procédé par ruse pour empêcher l'équipe médicale d'éviter à nouveau à la patiente, un traitement chimique lourd, afin d'éviter de transformer l'ordonnance de soins pertinents, en sentence punitive.

### 1.5. Réminiscences douloureuses

On peut dire, sans incriminer ce médecin roumain, ni discriminer les Roumains eux-mêmes, victimes (voir n° 370), que ce drame vient de l'ignorance du droit galiléen protestant<sup>3</sup>.

## II. Union des coeurs en Charybde et Scylla

Au total, il faut dire que le « changement de paradigme » ne concerne pas seulement la santé publique mais aussi l'ambition éducative d'un enseignement général faisant une large part à l'ingénierie et à son histoire, et même à la sécurité de tout ou partie d'un système.

### 2.1. Affranchir les hôpitaux de méthodes archaïques

Et l'idée, à coût égal, voire moindre, comme le soulignait René Frydman sur France-Culture, le 29 mai 2018, pour une capacité de soins déjà « accessibles » dans le privé, à des tarifs certes dissuasifs pour certains, c'est de promouvoir la pratique élargie de l'EMDR pour accompagner le travail de guérison, reconnaissance, vérité, deuil et mémoire » — conformément à la noble mission que s'est fixée l'AFVT.

Ressource [fondation-du-verseau.org](http://fondation-du-verseau.org) N° 371, établie le 27 octobre 2018

<sup>1</sup> Association Française des Victimes du Terrorisme

<sup>2</sup> « L'Hôpitaux en détresse, patients en danger », Christian Marescaux, Philippe Halimi, Flammarion, 2018.

<sup>3</sup> En savoir plus, site « [Fondation-du-verseau.org](http://Fondation-du-verseau.org) » page [rigueur.htm](http://rigueur.htm)